

heyds

HISTOIRE

DU

GOUVERNEMENT ANGLAIS

ET

de sa politique dans l'Afrique méridionale,

Conférence tenue à Newcastle-upon-Tyne le 30 mai, 1879,

à la demande

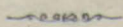
DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE DE NEWCASTLE

PAR

ROBERT SPENCE WATSON.

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

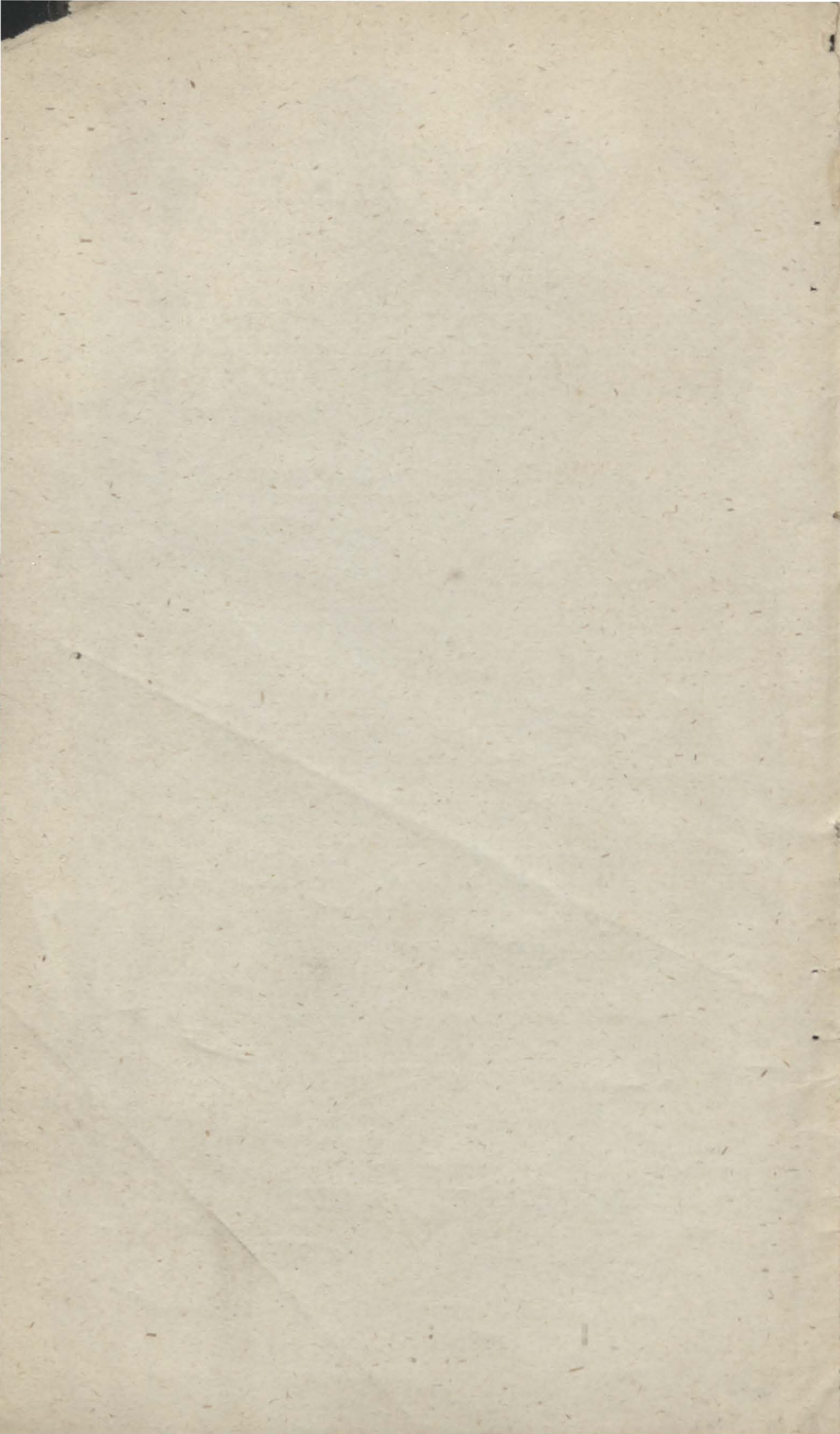
Publié par le Comité central pour les intérêts du Transvaal.



UTRECHT,

L. E. BOSCH & FILS.

1881.



HISTOIRE

DU

GOUVERNEMENT ANGLAIS

ET

de sa politique dans l'Afrique méridionale.

Les Anglais sont engagés dans une étrange entreprise dans l'Afrique méridionale ¹⁾. Ils cherchent de propos délibéré à subjuguier et à exterminer si possible un peuple valeureux quoique sauvage. Ils ont commencé une guerre agressive qui causera bien des soucis et qui, en tous cas, exigera de grandes dépenses; une guerre, du succès de laquelle nous ne pouvons douter, mais où plus le succès sera grand, plus aussi la honte sera grande pour l'Angleterre. C'est parce que chacun de nous est si profondément intéressé dans cette affaire; parce que tout vrai Anglais doit sentir qu'une tache sur l'honneur de sa nation est une tache pour son propre honneur, que je désire vous donner une esquisse, imparfaite il est vrai, mais vraie et sincère, de l'histoire de notre gouvernement et de notre politique dans l'Afrique méridionale. Alors mes concitoyens, qui me font l'honneur de m'écouter, pourront se former une opinion sur les actes que nous sommes appelés à ratifier et à confirmer.

En 1806, il y avait plus de cent cinquante ans que les Hollandais avaient fondé leur colonie du Cap de Bonne Espérance, comme une station importante de l'ancienne route des Indes. Ils y avaient importé des esclaves pour cultiver les terres qu'ils avaient achetées aux indigènes, auxquels ils avaient donné le nom d'Hottentots. De temps à autre, ils firent la guerre à ces indigènes, et annexèrent une partie de plus en plus grande de leur pays; mais les Hottentots, au lieu de reculer devant la population blanche, ou de diminuer en nombre, s'amalgamèrent, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec cette population, de sorte que quelques écrivains nous racontent que, de nos jours, il n'y a plus un seul Hottentot

¹⁾ Cette conférence fut donnée lors de la guerre contre les Zoulous.

pur sang. Quoi qu'il en soit, la race indigène a exercé une grande influence sur le caractère et l'aspect de la plus grande partie de la population actuelle.

En 1806, les Anglais s'emparèrent par la violence de la Colonie du Cap, qu'ils avaient ménagée depuis 1795, époque à laquelle le prince d'Orange, Guillaume V, avait été forcé de s'expatrier et de se réfugier en Angleterre, et semblaient vouloir la lui laisser. Cette extension de territoire a été peut-être la plus insensée de toutes celles que nous avons faites.

C'est en 1811 que nous eûmes notre première guerre avec les Cafres. Il faut que je vous dise qu'on donne quelquefois le nom de Cafres à toutes les tribus indigènes du sud de l'Afrique; d'autres fois, on ne désigne sous ce nom que celles qui se trouvent dans la contrée nommée Cafrerie, ou pays des Cafres, et qui se trouve à l'est de la Colonie du Cap. Nous avons annexé la plus grande partie de cette contrée et l'avons réunie à la Colonie du Cap. Les Hollandais avaient établi ce qu'ils appelaient une zone neutre entre eux et les Cafres, mais ceux-ci la franchirent bientôt pour enlever les troupeaux des colons. Les Anglais et les Hollandais considérèrent ces incursions comme un crime impardonnable, mais elles ne nous paraîtront pas aussi graves qu'à eux. Le pays leur avait appartenu avant que nous l'eussions enlevé aux Hollandais, et que ceux-ci le leur eussent pris. Il est vrai qu'ils en avaient été chassés, et cela bien contre leur gré, de sorte qu'il nous semble très naturel qu'ils gardassent rancune à ceux qui leur avaient enlevé leurs demeures et leur patrie. Des forces militaires improvisées, conduites par un magistrat, marchèrent contre eux: celui-ci fut tué, et alors nous commençâmes une guerre systématique et sans merci. Nous ne faisons pas de prisonniers; tout Cafre qui tombait entre nos mains était mis à mort. Enfin la population entière des Cafres fut refoulée au-delà de la rivière dite Great Fish River, à vingt lieues de la zone neutre. Le châtement n'était guère proportionné à l'offense.

Les premières difficultés qui se présentèrent après furent des démêlés avec les colons hollandais, appelés Boers (pron. bour) ou fermiers. C'étaient alors, comme maintenant, des hommes fiers, résolus, opiniâtres, simples, ne demandant qu'à se gouverner eux-mêmes et les naturels qui les environnaient. C'est un fait intéressant de rappeler ici que, de tous les peuples teutoniques, les Hollandais sont nos plus proches parents, que leur langue est notre langue maternelle, que le pays, d'où ils sont originaires est notre vraie patrie, et que de tous les différends, les plus graves sont ceux qui, de temps à autre, malheureusement éclatent entre proches parents.

Ces difficultés avec les colons hollandais éclatèrent en 1815. Ils étaient propriétaires d'esclaves, comme nous l'étions alors. Nous fîmes sur leurs rapports avec leurs esclaves, des lois qu'ils n'approuvaient pas et ils se révoltèrent. Ils furent bientôt

battus; six d'entre eux furent pendus pour servir d'exemple, et leurs amis furent forcés d'assister à l'exécution de la sentence. Mais ce n'est pas tout, la potence se rompit sous le poids des six condamnés, et ce fut en vain que leurs amis implorèrent leur grâce. La réparation de la potence exigea plusieurs heures, les victimes furent ramenées peu à peu à la vie, leurs amis furent forcés de rester sur le lieu de l'exécution, et les six condamnés furent pendus cette fois bel et bon. Jamais les Boers ne l'ont oublié, et ils maudissent encore, et l'acte monstrueux et le lieu où il fut consommé.

De petites guerres avec les Cafres se présentèrent souvent et, en 1819, il y en eut une plus grave, qui se termina, comme chacune d'elles, par une extension du territoire anglais. En 1820, notre gouvernement envoya quatre mille émigrants à la baie d'Algoa, située à quatre cents milles à l'est de la ville du Cap. Ces émigrants y posèrent les bases de la province de l'Est, la partie la plus prospère de la Colonie du Cap. Ceux d'entre vous qui ont suivi la marche des affaires au Cap doivent avoir remarqué la lutte continuelle pour le pouvoir entre la province occidentale, que nous avons prise aux Hollandais, où l'élément hollandais est toujours prépondérant, et la province orientale, que nous avons colonisée nous-mêmes.

En 1820, la Colonie du Cap était gouvernée, à peu près comme nous gouvernons les Indes, par un gouverneur anglais, qui disposait d'une puissance absolue. Nous n'avons pas besoin de nous arrêter plus longtemps sur les querelles avec les Boers et les guerres avec les indigènes, nous passerons tout de suite aux grands troubles auxquels nous devons jusqu'à un certain point nos difficultés présentes. Les doctrines anti-esclavagistes avaient enfin triomphé en Angleterre; en 1834, l'esclavage avait été aboli dans toute l'étendue de l'empire britannique. Les esclaves appartenant aux colons du Cap, au nombre de 35,745 avaient été évalués à la somme de £ 3,000,000, tandis que l'indemnité à payer aux propriétaires avait été fixée à £ 1,200,000. Mais même cette indemnité ne fut pas payée tout de suite; il y eut de longs délais, et enfin elle tomba entre les mains d'agents de mauvaise foi, qui ne voulurent s'en départir qu'en faisant subir de fortes diminutions aux sommes à payer. En 1833 et 1834, les Hollandais commencèrent à quitter la Colonie du Cap. Ils se plaignaient de ce que le gouvernement, qui avait si longtemps encouragé l'esclavage, l'avait maintenant aboli d'une manière arbitraire; de ce qu'ils avaient fait le sacrifice de leur indépendance, sans obtenir en revanche de la sécurité, et craignaient de plus grands maux encore sous la forme de lourdes taxes, que, selon la rumeur publique, le gouvernement anglais avait l'intention de leur imposer. Vers la fin de 1836, près de dix mille colons avaient émigré. Leur désir de s'éloigner était si vif, qu'ils vendi-

rent à un prix presque nominal les fermes et les terres qu'ils possédaient depuis plusieurs générations; il y a des exemples de fermes entières vendues pour un seul wagon. Ils émigraient avec femme et enfants vers un monde inconnu, à la recherche d'un lieu béni, où les Anglais les laissassent en paix. Quelques-uns s'arrêtèrent après avoir passé le fleuve d'Orange, d'autres atteignirent le Natal, d'autres encore arrivèrent au-delà de la rivière du Vaal.

Cependant, avant que cette émigration fût parvenue à son apogée, nous eûmes une autre guerre avec les Cafres, qui donna une grande impulsion à l'émigration. En 1834, une des causes constantes des querelles territoriales provenait de ce que les fermiers s'emparaient des terres dont ils avaient besoin, sans s'inquiéter de ceux à qui elles appartenaient; les Cafres se vengeaient de ces spoliations territoriales en enlevant les troupeaux des colons. Dans ce cas, on établissait ce qu'on appelait un *commando*, c'est-à-dire un certain nombre de soldats, commandés par un officier anglais, et accompagnés des fermiers lésés. Ils pénétraient sur le territoire des Cafres, prenaient les troupeaux qu'ils trouvaient dans les Kraals ou villages indigènes les plus voisins, parfois incendiaient les habitations et en massacraient les habitants. Cela s'était fait en 1834, et au mois de décembre de cette année, les Cafres irrités se soulevèrent subitement et envahirent la Colonie du Cap. En lisant les nouvelles reçues à cette occasion par la Chambre des Communes, nous éprouvons les mêmes sentiments de douleur, d'horreur et presque de terreur que nous avons éprouvés en recevant les tristes nouvelles de la défaite et du carnage des troupes anglaise à la bataille d'Isandula (dans la guerre contre les Zoulous). Ces nouvelles ont jeté l'alarme et la terreur dans l'âme des amis des colons et des missionnaires qui s'y étaient rendus pour convertir les indigènes. Les Cafres avaient envahi les frontières de la Colonie, brûlé les fermes, massacré les colons et enlevé un immense bétail. La Colonie semblait être à leur merci, car des vents contraires empêchaient les secours envoyés du Cap d'arriver à la province orientale. Cependant, au moment même où ces tristes nouvelles étaient communiquées à la Chambre des Communes, il fut clairement démontré que la guerre était due à la mauvaise conduite des colons; Sir Thomas Fowell Buxton le confirma, en citant plusieurs cas de brigandage et de cruauté atroce et „espérait que la manière dont nous traitons les naturels serait complètement changée, car elle avait été telle que tout honnête homme en eût rougi.”

Mais ce n'est pas toujours le bon droit qui l'emporte; quand les blancs et les noirs en viennent aux mains, le résultat définitif est certain. Une vengeance terrible fut prise sur les indigènes; nous exerçâmes complètement l'injonction scripturaire dont la connaissance du sens complet est un des avantages les plus substantiels que les Anglais aient retiré

de leur christianisme. „Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance; quant à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a." Les Cafres firent leur soumission; nous leur enlevâmes leurs troupeaux, et nous les punîmes de leurs efforts pour reconquérir les terres que nous leur avions enlevées, en leur prenant le pays où nous les avions refoulés.

Mais il y avait alors, et je crois qu'il y a encore en Angleterre un fort parti, qui se refuse à laisser commettre des injustices en son nom, même à des Cafres. Les causes de la guerre furent examinées avec soin. Lord Glenelg, alors Secrétaire d'Etat pour les colonies, déclara que les Cafres avaient de justes griefs pour expliquer leur conduite; il rappela le gouverneur du Cap, Sir Benjamin d'Urban, et rendit aux indigènes le pays dont ils avaient été si injustement dépouillés.

Cet acte de justice mérite d'être rappelé; il est possible que nous soyons assez sages pour profiter de ce précédent.

Résumons maintenant l'état des affaires à la fin de l'émigration hollandaise, c'est-à-dire en 1838. Nous avons gouverné la Colonie du Cap pendant trente-deux ans; nous avons fait trois grandes guerres contre les Cafres, sans compter les petites expéditions qui étaient presque continuelles; nous avons étouffé la révolte des colons hollandais, aboli l'usage de la langue hollandaise dans les actes officiels, supprimé les anciens tribunaux hollandais, donné aux Hottentots l'égalité devant la loi, et aboli l'esclavage. Un grand nombre des colons hollandais avaient quitté la colonie, et avaient passé au-delà du fleuve d'Orange. Nos possessions ne se composaient que d'une portion du territoire que nous appelons maintenant la Colonie du Cap, et cette portion bordait la côte.

Maintenant nous allons suivre ces Boers hollandais qui, ne nous aimant pas, avaient secoué la poussière de leurs sandales contre nous, et avaient pénétré dans les profondeurs du continent africain, à la recherche de l'indépendance et de la paix. Accablés de fatigues sans nom, continuellement harcelés par les indigènes, sans demeure et sans patrie, ces braves gens persévèrent jusqu'à la fin. Quelques-uns, après avoir souffert les plus horribles privations, traversèrent la chaîne du Drakenberg, et pénétrèrent dans le pays auquel nous donnons maintenant le nom de province de Natal. Ils trouvèrent ce beau pays presque dépeuplé, car Tschaka, le grand roi des Zoulous, y avait exercé sa politique d'extermination. Cet homme, pendant les seize années de son règne, avait acquis une autorité permanente sur presque tout le sud-est de l'Afrique, y compris les territoires connus maintenant sous le nom de pays des Basutos, de Natal, de république d'Orange et de Transvaal. Il fut le Napoléon de l'Afrique méridionale, et il fit ses conquêtes au prix de souffrances humaines presque égales à celles de son grand contemporain de race blanche. Je n'ai pas le temps de vous

parler des guerres acharnées entre le successeur de Tschaka, Dingaan, et les Hollandais. Ceux-ci triomphèrent enfin; 460 colons, conduits par Prétorius, défirent l'armée de ce chef, composée de 12,000 hommes d'élite, le 16 décembre 1838, et fondèrent la république hollandaise de Natalia. Vous avouerez avec moi que ces gens avaient ainsi acquis quelques droits à se gouverner eux-mêmes.

Nous ne pûmes cependant les laisser en repos, quoiqu'ils fussent à plus de trois cents lieues de nous; en 1842 nous envoyâmes des troupes pour occuper leur territoire. On leur dit qu'ils devaient foi et hommage aux lois anglaises, et après une courte mais courageuse résistance, ils furent écrasés. Le 8 août 1843, le Natal fut formellement annexé et devint une dépendance de l'empire britannique. A cette époque, sa population comptait six mille blancs et vingt-cinq mille indigènes; maintenant on y trouve environ vingt mille blancs et trois cent vingt mille indigènes, de sorte que, quoique ce pays soit appelé le jardin de l'Afrique, la colonie n'a guère prospéré.

J'ai dit qu'une partie seulement des émigrants hollandais s'étaient frayé une route jusqu'au Natal; ceux qui s'étaient établis sur le territoire du fleuve d'Orange se constituèrent en une sorte de république, et firent des lois pour régler la condition des naturels qui continuaient à habiter dans les limites de leur territoire. Bientôt cependant le gouverneur Napier leur fit savoir qu'ils n'étaient pas déliés de leur obéissance à la couronne britannique.

Ils eurent plusieurs guerres avec les indigènes, dans lesquelles ceux-ci furent fortement encouragés par les Anglais. Le comte Grey, alors au ministère des colonies, écrivait positivement à Sir Henry Smith: „Je vous conseillerais d'entrer en relation avec ces chefs, de leur conseiller de se réunir contre les Boers sous une autorité commune; vous pouvez leur dire que le Gouvernement anglais les aidera. S'ils le désirent, le Gouverneur du Cap leur enverra un officier résident, afin de les aider de ses avis et de ses conseils. Les premières démarches à faire seraient de décider les chefs à s'allier contre les Boers”.

Et maintenant, qu'on nie, comme on l'a fait, que le gouvernement anglais ait jamais excité les indigènes contre les Boers, ou ait jamais employé l'arme dangereuse d'alliés sauvages contre un peuple civilisé!

Les Boers du territoire du fleuve d'Orange reçurent bientôt des renforts inattendus. Le gouvernement anglais au Natal se rendit bientôt odieux aux Hollandais. Il ne leur fut pas permis d'acheter des terres, et des Cafres furent établis sur des terres, appartenant aux colons. Aucune tentative ne fut faite pour régler d'une manière ou d'une autre la conduite de ces Cafres, et les Hollandais, après en avoir appelé, mais en vain, par l'organe de Prétorius, auprès du gouverneur de la Colonie du Cap, abandonnèrent de nouveau

toutes leurs possessions, et émigrèrent pour aller chercher une patrie dans le désert.

Ce fut pendant la saison des pluies que sir Harry Smith les rencontra dans cette nouvelle émigration, et il fut touché jusqu'aux larmes par leur état. Voici ses propres paroles : Les familles étaient réduites à un état de misère tel que je n'en ai jamais vu auparavant, excepté lors de l'invasion de Masséna en Portugal, où toute la population du théâtre de la guerre avait fui la contrée. Le spectacle était vraiment déchirant. Les Hollandais persévérèrent, et arrivèrent enfin pour la plupart dans la contrée, nommée maintenant le Transvaal; les autres se dirigèrent vers le territoire du fleuve d'Orange.

Ils furent attaqués, en 1848, par les Anglais sur ce dernier territoire, et défaits à Boomplaats, après un des combats les plus opiniâtres qu'on ait jamais vus; après quoi ce territoire fut déclaré appartenir à l'Angleterre. Et cependant, à cette même époque, le gouverneur du Cap, sir Henry Pottenger, déclarait que la politique anglaise au Sud de l'Afrique allait subir une complète révolution, et qu'au lieu d'étendre les frontières de la colonie, il désirait les resserrer.

Retournons maintenant au Cap. En 1846, nous sommes de nouveau en guerre avec les Cafres. Deux d'entre eux avaient volé une hache, et furent délivrés par leurs compatriotes, au moment qu'on les conduisait en prison. Dans la guerre qui en résulta, nous fûmes de nouveau victorieux, et les Cafres furent refoulés au delà du Kei River. Puis, en 1850, éclate une des luttes les plus sanglantes que la Colonie du Cap ait jamais eues à soutenir; c'était une sorte de guerre sainte, dans laquelle les Cafres se soulevèrent à la voix d'un de leurs prophètes. Cette guerre dura deux années et demie; enfin les naturels se soumirent à sir George Cathcart, et le pays des Cafres devint une possession britannique. Depuis lors la colonie n'a plus eu de guerre jusqu'en 1877.

L'intérêt particulier que cette lutte a pour nous, c'est que sa longue durée a forcé le parlement anglais à lui prêter une attention inaccoutumée. Les débats se sont succédé à la Chambre des Communes, et notre politique dans l'Afrique méridionale a été discutée à fond. Nous apprenons par ces débats que les patriotes marchands anglais du Cap ont fourni des armes à feu aux indigènes; nous apprenons aussi que l'une des principales causes de la guerre a été l'appui que les Anglais ont donné aux Cafres, lorsqu'ils étaient en lutte avec les Hollandais; nous apprenons que nombre de colons trouvaient que les guerres contre les Cafres étaient une source de grands revenus pour eux-mêmes, et que l'opinion générale dans la Colonie était que la guerre durerait aussi longtemps que les dépenses, et commencerait à s'arrêter lorsque le prix des wagons baisserait. Comme l'histoire se répète! Comme on pense à la difficulté qu'on éprouve maintenant à obtenir au Natal des moyens de transport;

comme les hommes mêmes, pour la cause desquels l'Angleterre fait de si grands efforts, la dépouillent à leur propre profit, et comme on peut à peine obtenir, même à prix d'argent, un seul wagon pour passer la frontière, et pourtant on y tient des réunions publiques, où l'on exprime avec enthousiasme le vœu que la guerre soit poussée avec énergie.

Mais retournons aux débats. En 1848, le comte Grey avait dit aux habitants de la Colonie »qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'à l'avenir la mère-patrie continuât à subvenir aux dépenses causées par l'entretien des forces militaires pour la défense de la Colonie, et qu'il était du devoir des colons de prendre les mesures nécessaires dans ce but." C'est sur ce point que la plupart des discussions tournèrent et j'ai l'intention d'y emprunter quelques citations, puisqu'elles ont un rapport très étroit avec la question actuelle.

La part la plus considérable dans les discussions a été prise par Sir William Molesworth. Le 10 avril, il tint un remarquable discours, dans lequel il passa en revue toute la politique anglaise par rapport à ses colonies, et il faut que je vous lise une partie de ce discours, parce que j'y trouve exprimé d'une manière éloquente et vigoureuse, ce que je considère comme le bon sens commun sur cette question et cela dit par un homme qui n'est pas d'accord avec quelques-uns d'entre nous par rapport à l'illégalité de la guerre.

Après avoir parlé des forces entretenues dans nos diverses colonies, et des réductions que nous pourrions leur faire subir, il continue son discours en ces termes.

«Avec la permission de la Chambre, je développerai aussi brièvement que possible les raisons qui m'ont amené aux conclusions que je viens de citer. J'ai dit que la politique de ce pays concernant ses vraies colonies présente un caractère bien différent de celle qui se rapporte à ses stations militaires, car les motifs qui l'ont porté à fonder des colonies sont tout à fait différents de ceux qui l'ont conduit à occuper des stations militaires. Nous savons tous que, depuis que le nouveau monde a été découvert, l'Angleterre n'a cessé de désirer de coloniser ce nouveau monde. C'était un désir ardent de ce pays que ses enfants occupassent les parties inhabitées de la terre, et y portassent avec leur demeure, les lois, les institutions et les sentiments des Anglais; qu'ils y devinssent hardis, énergiques, confiants en eux-mêmes, capables en cas de besoin de venir en aide à la mère-patrie, et non des enfants faibles, pleurnichants, appelant à chaque instant leur mère à leur secours, et vidant sa bourse. Or il est aussi vrai pour des agglomérations d'hommes que pour les individus, que le meilleur moyen de développer leur énergie, leur courage, leur confiance en eux-mêmes, c'est non de les dorloter, de les caresser, et de les laisser pendus aux jupes de leur mère, mais de les abandonner à leurs propres ressources, de les laisser se tirer d'affaire eux-mêmes.

Ce fut donc là l'ancienne politique de ce pays concernant les colonies, et c'est encore la doctrine constitutionnelle, reconnue à leur égard, que leurs habitants doivent prendre soin d'eux mêmes, diriger leurs affaires locales, et se gouverner par des institutions représentatives. Eh bien, la plupart de nos colonies proprement dites ont un gouvernement représentatif, et toutes vont l'avoir. Avec un gouvernement pareil, nuls impôts ne peuvent être levés dans ces colonies sans le consentement des représentants du peuple, et leurs habitants ne peuvent être constitutionnellement forcés de contribuer aux revenus du Royaume-Uni. En revanche, le peuple du Royaume-Uni ne devrait pas être appelé à payer de ses impôts une portion quelconque des dépenses locales de ces colonies et, par conséquent, dans ces colonies, toutes les dépenses locales devraient être payées au moyen des revenus de la colonie elle-même, tandis que toutes les dépenses d'intérêt général pour l'empire britannique devraient être payées des revenus généraux de l'empire."

L'orateur passe alors à l'application des principes qu'il a posés en répondant à cette question : Qui doit payer les forces militaires qui se trouvent dans une colonie ? et montre que ces forces militaires ne peuvent être requises que pour une guerre contre des ennemis extérieurs, ou bien pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans la colonie. Quoique tout son discours soit plein d'intérêt, je ne citerai que la partie qui nous intéresse plus particulièrement aujourd'hui :

„Je parlerai d'abord des guerres contre les tribus sauvages sur les frontières d'une colonie. La question de savoir si ces guerres doivent être considérées comme purement locales ou non, si une portion des dépenses causées par de telles guerres doit être payée par le gouvernement local ou non, dépend de la nature du gouvernement de la colonie. Si les habitants de la colonie ont un gouvernement représentatif et ont la direction des affaires locales, si leurs relations avec les tribus qui se trouvent aux frontières sont conduites par des employés de la colonie, le gouvernement particulier de la colonie doit être responsable des conséquences ; et si ces conséquences sont la guerre, que cette guerre soit conduite par des officiers de la colonie, que les dépenses pour cette guerre se fassent sous le contrôle des autorités locales, je crois alors qu'il est parfaitement clair que tous les frais de cette guerre soient supportés par la colonie et qu'aucune partie ne doit l'être par le trésor du Royaume-Uni. Je suis convaincu que si le gouvernement local devait payer les frais occasionnés par les guerres contre les indigènes, ces gouvernements se garderaient bien de s'engager inconsidérément dans de telles guerres, et une fois la guerre commencée, il serait de leur intérêt de la terminer le plus tôt et avec le moins de frais possible.

„Je crois qu'il est presque impossible au gouvernement

en Angleterre de mettre des bornes à de telles dépenses ; et je crois qu'il serait aussi bien difficile, sinon impossible que les officiers royaux dans la colonie pussent résister aux réclamations qui leur sont adressées de tous côtés, car le trésor de l'Angleterre étant considéré comme inépuisable, chacun s'applique à l'alléger lui-même, ou à aider ceux qui le font, quand des circonstances favorables, telles qu'une guerre avec les naturels, se présentent. D'un autre côté, la résistance des officiers royaux dans les colonies à ces dilapidations est généralement faible, car ils n'ont pas d'intérêt clair et permanent à offenser ceux qui les entourent, en restreignant les dépenses du trésor anglais, — pourvu toutefois que ces dépenses ne deviennent pas tellement extravagantes, qu'elles excitent des clameurs d'indignation dans cette Chambre, dont les membres n'apprennent en général rien des affaires que deux ou trois ans après que l'argent a été dépensé. Alors il est trop tard ; on fait de belles promesses, qui sont constamment violées. Il me semble être de la plus haute importance que nous ne fussions jamais, si possible, tenus de payer les frais quelconques d'une guerre contre les indigènes, car ces frais seront toujours énormément exagérés ; et je ne me souviens pas que jamais ceux qui nous avaient extorqué ces sommes fussent satisfaits ; au contraire, nous étions taxés de mesquinerie, d'avarice, de lésinerie. Si, dans un cas exceptionnel, on jugeait nécessaire de secourir une colonie ayant son propre gouvernement, je suis porté à croire que ce qu'il y aurait de plus sage serait de donner à la colonie une somme ronde, et de laisser au gouvernement colonial le soin de l'employer de la manière qu'il jugerait la meilleure. D'un autre côté, je dois reconnaître que, si les habitants d'une colonie n'ont pas d'institutions représentatives, s'ils n'ont pas de voix dans la conduite de leurs affaires locales, si celles-ci sont dirigées par le ministère des colonies, c'est-à-dire par le gouvernement anglais, et si leurs relations avec les tribus indigènes sont réglées par des employés relevant de ce ministère, alors ce ministère, c'est-à-dire le gouvernement royal, doit être considéré comme responsable des conséquences des actes de ses agents. « Si ces conséquences sont la guerre, comme cette guerre sera dirigée par des officiers de l'armée royale, que les dépenses qu'elle entraînera seront sous le contrôle de la Couronne, et attendu que ces guerres sont de nature à éclater brusquement et entraînent des prodigalités dans les dépenses, il ne serait pas juste d'en rejeter tout le fardeau sur les épaules de la colonie ; une portion du moins des dépenses doit être supportée par le gouvernement royal. »

MM. Gladstone, Cobden, Bright, Hume, Adderley et plusieurs autres membres du Parlement ont prononcé et appuyé des opinions semblables dans les divers débats. M. Cobden cita Adam Smith, qui disait que nous devrions

faire payer aux colonies leurs dépenses en temps de paix, et de quoi nous indemniser en temps de guerre.

Un fait curieux à citer en passant, c'est que, dans les débats, à la séance du 10 avril 1851, lord Mandeville fit mention des Zoulous, mais seulement pour dire qu'ils étaient tout à fait pacifiques, et ne nous avaient jamais attaqués !

Au Natal, les habitants n'ont qu'une part dans la direction des affaires locales. Le gouvernement royal conduit une guerre déclarée à la hâte, et peut s'attendre à supporter tous les frais d'une prolongation d'hostilités, qui n'est pas justifiée. Les colons seuls peuvent en profiter et en profitent aussi.

Le résultat le plus important de la longue guerre contre les Cafres, en 1850, fut que le gouvernement anglais accorda à la Colonie du Cap un gouvernement représentatif, établi sur une base large et populaire; mais ce ne fut qu'en 1872 que le gouverneur fut rappelé, et qu'ils obtinrent un gouvernement tout à fait responsable, un Conseil Législatif et une Chambre Haute, tous deux choisis par voie d'élection, et un ministère n'ayant de comptes à rendre qu'à son propre parlement.

Je n'aurai plus que peu de chose à vous dire de la Colonie du Cap. Elle est bien éloignée du théâtre actuel de la guerre. Pour vous faire voir quelle sorte étrange de gens les Cafres sont, il faut que je vous dise deux mots de leur étonnante conduite en 1857, dans le pays des Cafres. Plus de 50,000 d'entre eux se laissèrent mourir de faim, parce qu'on leur avait prédit que les Anglais seraient chassés, et que leur race serait rétablie dans son ancienne splendeur, et cela non par les vivants, mais par les morts. Ils ne firent pas de semailles, ils tuèrent leurs bestiaux, brûlèrent leur blé, puis se couchèrent sur le sol, et moururent de la mort la plus lente et la plus douloureuse, pleins de foi et d'espérance.

J'ai déjà dit comment quelques émigrants hollandais étaient arrivés dans le Transvaal, que les Anglais d'alors trouvèrent trop éloigné pour les y suivre.

Ils y étaient en nombre comparativement petit, jusqu'à ce qu'après la bataille de Boomplaats, à la suite de laquelle les Anglais enlevèrent aux colons hollandais le territoire du fleuve d'Orange, Prétorius s'enfuit au-delà de la rivière du Vaal, dans le Transvaal. Le gouvernement anglais mit sa tête à prix (£ 2000). Les Boers hollandais suivirent leur chef Prétorius et fondèrent une république. Comme il se trouvait si loin d'eux, et que les grands débats dont j'ai parlé commençaient à porter leurs fruits, le gouvernement anglais envoya des Commissaires pour négocier avec ce vaillant rebelle, et en 1852 ils conclurent le traité dit de Sand River, qui est maintenant d'une si grande importance. Le Transvaal n'avait jamais été déclaré territoire anglais, et par le premier article de cette convention,

les Commissaires garantirent de la manière la plus absolue de la part du gouvernement britannique, aux fermiers émigrants qui se trouvaient au-delà de la rivière du Vaal, „le droit de régler leurs propres affaires, de se gouverner d'après leurs propres lois, sans la moindre intervention du gouvernement britannique, et qu'aucun empiètement ne serait commis par le dit gouvernement sur le territoire au nord de la rivière du Vaal; assurant en outre que c'était le plus vif désir du gouvernement britannique de favoriser la paix, le libre échange, et des relations d'amitié avec les fermiers émigrants qui se trouvaient actuellement ou viendraient s'établir plus tard sur ce territoire. Il était entendu que ce principe de non intervention liait les deux parties.”

Dans les autres articles, les Commissaires désavouaient toutes les alliances quelconques avec les nations indigènes au nord du Vaal; les Hollandais convinrent de ne permettre ni pratiquer l'esclavage; tout commerce de munitions de guerre avec les indigènes était défendu aux deux parties, et c'est ainsi que la république du Transvaal fut fondée par un traité avec la nation anglaise.

Retournons au territoire du fleuve d'Orange. Après la défaite des Hollandais, un résident anglais y fut envoyé, qui, avec l'aide d'un petit conseil, pouvait faire des lois pour tout le monde, sauf pour les indigènes; mais ceux-ci, sans avoir égard à ce privilège, se soulevèrent contre nous. Les Hollandais refusèrent naturellement de nous aider; nous étions entourés de peuples hostiles; nous faisons de grands efforts, et allions faire d'énormes dépenses pour maintenir notre autorité sur un peuple qui nous haïssait, et non sans cause. Le jeu ne valait certainement pas la chandelle. En 1851, le comte Grey avait écrit au Chef Commissaire que „l'abandon définitif de la souveraineté du territoire du fleuve d'Orange devait être un point fixé de notre politique,” et que cela étant fait, aucune guerre, quelque sanguinaire qu'elle fût, qui éclaterait entre les tribus indigènes et les peuples indépendants, ne devrait nous donner des raisons d'intervenir. Ces paroles avaient été suivies de la nomination des Commissaires qui avaient conclu le traité avec les paysans du Transvaal, et qui firent une convention pareille avec les Boers de l'état d'Orange. L'indépendance future de cet état et de son gouvernement fut garantie, et le peuple fut déclaré libre et indépendant. Les Anglais renoncèrent à leurs traités avec les populations indigènes au nord du fleuve d'Orange, et ils promettaient de n'en jamais faire qui pussent porter préjudice aux intérêts de la nouvelle république. Cette convention fut confirmée par une proclamation royale du 8 avril 1854.

Les républicains d'Orange eurent à lutter contre de nombreuses difficultés. Ils eurent à se battre aussi bien qu'à payer des impôts; ils durent suspendre l'action de leurs tribunaux; toutes leurs industries étaient paralysées, tandis que les revenus de l'Etat étaient épuisés. Ils luttèrent bravement

pendant près de 15 ans; ils vinrent à bout de leurs difficultés, et leur pays est maintenant le seul état de l'intérieur qui soit prospère et en paix. Le pays compte une population blanche de 50.000 âmes, et de 25.000 noirs, sur un territoire qui n'a pas tout à fait la superficie de l'Angleterre avec la principauté de Galles; c'est-à-dire que la population entière d'un pays presque aussi grand que le nôtre est moindre que celle de North Shields.

Je suis entré dans ces particularités de l'histoire de nos rapports avec les Hollandais de l'état d'Orange, parce qu'elles offrent quelques rares traits de justice et de bon sens commun, comparés avec la somme de nos rapports avec eux. Nous sommes arrivés de nous-mêmes à l'opinion que notre annexion n'avait été ni sage, ni judicieuse, et nous y avons renoncé. Voilà donc un précédent, dont on peut faire valoir tout le poids en vue de notre récente manière d'agir dans le Transvaal et de la politique que nous pourrions suivre plus tard.

La chose est même encore plus forte que je ne l'ai dite. Quelques-uns des habitants du territoire d'Orange ne désiraient pas rester sans protection de la part de l'Angleterre 1). Ils s'adressèrent au Secrétaire d'Etat, et envoyèrent même une députation en Angleterre pour faire ressortir ce que la mesure proposée avait d'impolitique et d'injuste. Elle ôterait, disaient-ils, toute confiance dans la stabilité du pouvoir anglais dans toute l'Afrique méridionale; elle amènerait des guerres cruelles et interminables entre les naturels et les Européens, ce qui mettrait en danger la sécurité et la paix, même dans la Colonie du Cap. Mais, quoique ces raisons soient les mêmes que celles pour lesquelles nous avons annexé le Transvaal, Sir George Clerk et Sir George Cathcart s'opposèrent décidément au vœu de ceux qui ne désiraient pas être libres. Plus je considère la situation du territoire, dit Sir George Clerk, plus aussi je sens l'inutilité de son acquisition. Il possède certainement quelques avantages....., cependant c'est un vaste territoire, qui n'offre rien qui puisse justifier qu'on l'annexe d'une manière permanente, et recule ainsi des frontières déjà trop étendues. Cette annexion n'assure pas de vrais intérêts; elle n'est recommandée par aucun motif de prudence et qu'on puisse justifier; elle ne répond à aucun but utile; elle ne donne ni force au gouvernement britannique, ni honneur à son caractère, ni lustre à sa couronne."

Chacune de ces paroles eût pu s'appliquer au Transvaal; mais combien notre politique envers ces Hollandais est inconsciente! Nous leur prenons leur pays par la force des armes,

1) Sir George Clerk m'a informé que ce furent quelques rares colons anglais de l'état d'Orange qui firent cette démarche. Ce sont aussi les rares colons anglais du Transvaal qui nous ont entraînés dans cette malheureuse annexion d'un territoire, dont nous nous étions engagés par traité à garantir l'indépendance.

puis nous les forçons à le recevoir de nouveau. Nous insistons sur l'annexion d'un état que la grande majorité des habitants ne désire pas; nous refusons de garder un état dont quelques habitants ne désiraient pas leur indépendance. Une telle conduite semble être un parti pris de contrecarrer les désirs des Hollandais, quels qu'ils puissent être d'ailleurs.

Résumons maintenant l'état des affaires dans l'Afrique méridionale il y a vingt-cinq ans. La Colonie du Cap venait de terminer sa plus longue guerre avec les indigènes; ses frontières avaient été reculées bien loin, et elle va jouir des bienfaits de la paix pendant vingt années. Elle a reçu un gouvernement représentatif, quoique le gouvernement anglais doive nommer son chef pendant dix-huit ans encore. Le Natal a été enlevé aux Hollandais, et est gouverné par un lieutenant-gouverneur. Le territoire du fleuve d'Orange, enlevé aux Hollandais par la force des armes, leur a été rendu et est une république; le Transvaal est aussi une république, et cela avec l'assentiment du gouvernement anglais. Cet état de choses dura treize ans. Chacun de ces pays eut ses difficultés et ses troubles, mais les arrangements qui avaient été pris paraissaient, tout bien considéré, sages et équitables. Il eût été mieux de réunir le pays de Natal aux autres républiques, mais dans deux directions en tous cas, les Hollandais avaient honorablement conquis leur indépendance, tandis que les deux jeunes républiques servaient de barrière entre notre colonie du Cap et les plus belliqueuses des tribus indigènes.

Maintenant nous arrivons à l'une de ces curieuses découvertes qui changent l'histoire politique du monde, et nous montrent combien il est vrai que la masse des affaires humaines se compose de bagatelles. En 1867, on vit quelques enfants jouer avec un diamant dans la maison de leur père. C'était un Hollandais, établi presque à l'extrême nord de la frontière du Cap, presque sur la rive méridionale du fleuve d'Orange. On donna à ces enfants un autre jouet; le diamant passa par plusieurs mains, et fut enfin acheté pour la somme de cinq cents livres sterling, plus de douze mille francs, par Sir Philip Woodhouse, alors gouverneur de la Colonie du Cap. Ce diamant devrait se trouver parmi les joyaux de la Couronne, à la Tour de Londres, car il a coûté au peuple anglais des sommes énormes, et un honneur sans prix. En 1868 et 1869, on fit des fouilles, et des diamants furent trouvés sur quelques-unes des fermes à l'ouest de l'Etat d'Orange; et, en 1870, on vit émigrer en masse vers les Diamond Fields (terrains diamantifères), des gens qui désiraient y faire fortune; cette émigration ressemblait à celle que plusieurs d'entre nous se rappellent, vers les terrains aurifères de l'Australie, en 1851.

Malheureusement, le Gouvernement anglais oublia tout à fait à cette occasion, le traité qu'il avait conclu, lorsqu'il avait forcé les Hollandais à fonder la république d'Orange. Les Anglais passèrent le fleuve, écartèrent les réclamations

des Hollandais qui étaient en possession du pays, et déclarèrent acheter le territoire, portant maintenant le nom de Griqualand West, d'un vieux Cafre, qui prétendait avoir des droits sur ce territoire.

A certains égards, le marché était avantageux : les diamants trouvés sur une seule ferme dans l'espace de quatre ans furent estimés à £ 3,000,000; il en fut trouvé pour plus de £ 10,000,000 sur une autre ferme. Nous avions d'abord volé le pays aux Hollandais, puis nous avons acquis un titre dérisoire sur ce pays, en donnant au Cafre Nicholas Waterboer, une pension viagère de £ 1000, et en assurant une pension de £ 500 à sa femme et à ses enfants ¹⁾. La république d'Orange n'avait pas d'armée pour s'opposer à notre agression perfide et faite de gaieté de coeur, mais elle protesta hardiment. Lord Kimberley, était alors ministre des Colonies. Dans nos torts à l'égard de l'Afrique méridionale, aucun de nos partis politiques n'a les mains nettes. C'est une affaire nationale, et non de parti; et quand tous deux, Torys et Whigs, ont tant de raisons d'en rougir, il serait difficile d'être équitable en faisant la part de blâme qui en revient à chacun d'eux. Lord Kimberley étant donc ministre des Colonies, les Diamond Fields furent déclarés territoire britannique, le 27 octobre 1871.

Nous avons commis cette injustice d'une manière honteuse; nous avons bien pris les Diamond Fields, mais les mines avaient été achetées par des spéculateurs. La plus riche de toutes, achetée £ 6,600 d'un Boer hollandais par une maison anglaise, fut revendue 100,000 livres sterling au gouvernement anglais après avoir rapporté aux propriétaires la somme annuelle de 35,000 livres sterling pendant quatre ans.

Je n'ai pas le temps d'entrer dans toutes les particularités de cette curieuse histoire des terrains diamantifères. L'annexion n'était pas populaire, même parmi les Anglais, et en 1874, un habitant anglais disait à M. Froude que cette transaction le faisait rougir de sa patrie. Le Gouvernement anglais désirait que la Colonie du Cap acceptât ce nouveau territoire, mais elle s'y refusa, et jusqu'à présent, on n'a pu tomber d'accord sur les conditions auxquelles elle pourrait accepter ce don malencontreux.

Le président de la république d'Orange, M. Brand, avait non seulement protesté contre ce tort causé à la petite république, il vint en Angleterre, et prouva si bien la justice de ses réclamations, que Lord Carnarvon, alors ministre des Colonies, tout en refusant d'entrer dans la question de droit, consentit à payer à la république d'Orange une somme de 90,000 livres sterling, et promit une autre

¹⁾ La fin de tout ce commerce est fort récréatif: nous n'avons pas payé Waterboer; nous lui avons disputé ses titres devant les tribunaux, ce qui lui a coûté plus de £ 3000, et nous l'avons mis en prison pour quelques légères offenses.

somme de 15,000 livres, dans le cas que la république construisît jamais un chemin de fer se reliant aux chemins de fer des autres colonies. Ce différend fut ainsi terminé d'une manière un peu étrange et peu digne.

Nous allons voir maintenant comme ces terrains diamantifères sont devenus une vraie malédiction pour nous, et comme les chances de paix permanente dans les contrées circonvoisines ont été gravement affectées par cette annexion. Le travail des mines se faisait par des Cafres, attirés de toute la contrée voisine par la perspective de grands salaires; car les Cafres savent travailler quand ils veulent. Nous nous étions engagés par traité à ne pas vendre de munitions aux indigènes, mais après avoir violé le traité sur un point, rien n'était plus facile que de le violer sur un autre. Nous permîmes sans aucune restriction la vente d'armes à feu et de poudre aux Cafres qui se trouvaient sur les terrains diamantifères, et la plus grande partie de leurs salaires furent employés à l'achat de ces articles. Le général Cunynghame croit que 400,000 armes à feu, des carabines pour la plupart, tombèrent ainsi entre les mains des tribus belliqueuses qui avoisinent le Transvaal, la république d'Orange et le Natal.

Le résultat de ces agissements ne tarda pas à se faire sentir, et nous avons payé bien cher notre grossier manque de foi.

Le Transvaal, ou comme on l'appelait alors, la République Sud-africaine, eut de rudes combats à livrer pour son existence. De furieuses et sanglantes guerres furent livrées entre les Hollandais et les Cafres, dans lesquelles des actes de sauvage cruauté étaient suivis de sanglantes représailles. Une tentative fut faite pour réunir les deux républiques sous le même gouvernement, mais nous nous y opposâmes et déclarâmes que si cela se faisait, les traités de 1852 et 1854 seraient annulés. Quel aveuglement étrange et constant concernant la vraie direction d'une bonne politique! Nous-mêmes nous violons les traités ouvertement et impunément, lors même que cette violation peut avoir les conséquences les plus fâcheuses; mais il n'est pas permis aux Hollandais d'y toucher, même indirectement! Il y avait eu des différends avec les Griquas; nous violâmes le traité de Sand River, et quoique leur territoire bordât celui du Transvaal, nous les déclarâmes sujets britanniques. Il y avait aussi dans le Transvaal des dissensions intestines, car le pays est riche et fort étendu, les habitants étaient peu nombreux et portés à une sorte de gouvernement patriarcal; il n'y avait donc pas cette communauté d'intérêts produisant cette forte communauté de sentiments, qui est à la base de ce que nous appelons patriotisme, et porte les hommes à faire de grands sacrifices, pécuniaires ou autres pour la patrie commune. La découverte des diamants dans le Griqualand West aggravait chaque difficulté. Non seulement les indigènes étaient armés, mais nous commençâmes à les exciter contre les Hollandais, afin de tenir les républiques en échec. En 1871, on découvrit

de l'or au nord du Transvaal, et les mineurs s'y rendirent pour profiter de la découverte. Or les mineurs ne sont pas les gens les plus réglés et les plus scrupuleux, et ils furent bientôt la cause de différends entre les Hollandais et les indigènes qui étaient déjà prêts au mal.

Le noble Andries Prétorius était mort depuis longtemps ; dans ses dernières paroles, il avait recommandé la concorde à ses compatriotes, et le président élu en 1872, M. Thomas François Burgers, n'appartenait nullement au vieux type hollandais. Il avait la marche d'une machine à vapeur, toujours à une haute pression, et son énergie exubérante fut quelque fois mal appliquée. Il n'avait pas appris qu'il est sage de se hâter lentement, et quoique son trésor fût vide, il entreprit de construire de grands chemins de fer, et autres choses pareilles. Il réussit à obtenir du crédit, et fit faire de grandes dettes à la république. Alors l'entêtement d'un mineur amena des démêlés avec Secocoeni, un chef dont les possessions étaient le plus rapprochées des mines de Leydenburg. Ce chef déclara la guerre. Après trois mois de lutte, l'armée des volontaires rentra dans ses foyers ; le résultat fut un peu douteux, quoique Secocoeni eût demandé et obtenu la paix en payant une légère indemnité. On prétend que quelques-uns des fermiers qui se trouvaient dans les districts les plus éloignés, donnaient des subsides aux chefs des environs, afin que ceux-ci les laissassent vivre en paix. Puis se présentèrent des questions de frontières avec Cetewayo, roi des Zoulous, dont le pays se trouve entre le Transvaal, le Natal et la mer ; dans ce cas aussi, nous soutenîmes les naturels contre les Boers.

Le gouvernement anglais envoyait continuellement au président Burgers des dépêches irritantes et insultantes, reposant sur une connaissance insuffisante des faits, et chaque ministre des Colonies lui adressait à son tour de vifs reproches. Il n'y avait pas de doute que le Transvaal ne se trouvât dans de grandes difficultés, mais son état n'était pas aussi désespéré que l'avait été celui de la république d'Orange. Enfin le gouvernement anglais déclara qu'il craignait qu'il ne se passât des choses qui fissent courir des dangers aux possessions anglaises, et envoya Sir Théophile Shepstone pour étudier l'état des affaires et donner des conseils aux autorités hollandaises. Des colons anglais, récemment établis dans le pays, avaient déjà demandé à grands cris une annexion, mais les Hollandais, croyant que la mission de Shepstone était toute pacifique, le reçurent fort bien. Or ceux qui veulent de parti pris excuser des injustices, citent justement la manière dont cette mission fut reçue, comme une preuve que les Boers désiraient l'annexion.

Sir Théophile Shepstone avait pris avec lui une petite escorte de policemen montés. Les Hollandais savaient que toutes les forces armées de l'Angleterre le couvraient, et

ils ignoraient qu'il fût porteur d'un mandat qui allait porter un coup mortel à leur indépendance.

Ce mandat est d'une nature si étrange, que j'aurais bien voulu vous le citer en entier. Il était à dessein conçu en termes vagues, de sorte qu'on pourrait dire qu'il couvrirait tout acte d'agression qui réussirait; d'un autre côté, il était si mesuré dans ses termes, que tout acte, non suivi de réussite, pouvait être répudié complètement. La partie la plus importante de ce mandat, après avoir déclaré que Sir Théophile Stepstone peut annexer et administrer tels territoires qu'il jugera bon, et après mûr examen, mais seulement provisoirement et aussi longtemps qu'il plaira à la reine, et sans mentionner en aucune manière le Transvaal, continue ainsi : "Pourvu d'abord qu'aucune proclamation d'annexion ne soit faite par vous, concernant un district, un territoire ou un état, à moins que vous ne soyez assuré que les habitants, ou un nombre suffisant d'entre eux, ou bien la législature, désirent devenir nos sujets. Cette proclamation ne doit pas non plus se faire dans le cas où l'on chercherait à imposer des conditions qui limitassent excessivement notre pouvoir et notre autorité dans les dites contrées."

Sir Théophile Shepstone arriva à Prétoria le 22 janvier, 1877, et le 12 avril, sans avoir cherché à s'assurer, d'une manière publique ou générale, des vœux du peuple, et en opposition complète avec les termes exprès de son mandat, il publia une proclamation par laquelle il annexait froidement tout un territoire, aussi grand que la France, avec une population de race blanche de 40,000 âmes et de 250,000 nègres.

"Maintenant, par conséquent, en vertu du pouvoir et de l'autorité qui nous ont été conférés par la commission de Sa Majesté Royale, et conformément aux instructions qui nous ont été délivrées par elle, et *d'une autre manière*, proclamons et savoir faisons, qu'à partir de cette proclamation, le territoire connu jusqu'à ce jour sous le nom de République Sud-africaine, fera partie du territoire britannique."

"*Et d'une autre manière*". Quelles furent les instructions apportées d'une autre manière à ce puissant Commissaire, qu'entend-on par cette "autre manière", de qui vinrent-elles, et qui les envoya? Tout cela n'a pas l'air d'être une page d'honnête histoire d'Angleterre, et ne l'est pas non plus. Jamais action plus perfide et plus criminelle ne fut commise par aucun homme, au nom d'aucune nation, et cependant on ne l'a pas répudiée; mais il n'est pas encore trop tard pour le faire.

Quand la nouvelle de cette annexion arriva en Angleterre, les gens ne la comprenaient ni ne s'y intéressaient. Il y eut en effet un débat à la Chambre des Communes, dans lequel M. Courtney, Sir Charles Dilke, MM. Parnell, O'Donnell et quelques autres, maintinrent virilement ces droits du peuple qui sont le premier article de foi de tous les libéraux, qui voient qu'il est possible à tous les autres peuples d'avoir

des droits, aussi bien que les Anglais. Mais la masse des membres du Parlement, Tories, Whigs, Radicaux, se donnèrent la main par dessus l'affaire, et entonnèrent un choeur d'actions de grâces et de réjouissance sur cette violation flagrante et perfide des droits du peuple.

Comment était-ce possible? Cela tenait surtout à ce que les faits étaient mal compris.

Lord Carnarvon, à la même époque, était plein de son plan d'une grande confédération des états de l'Afrique méridionale. Quand nous lisons les intéressants débats sur cette question, ainsi que sur celle de l'annexion, nous voyons toujours avancer les assertions suivantes, tandis que les faits à l'appui sont toujours considérés comme exacts.

1. Que les habitants de la république désiraient l'annexion.
2. Qu'ils avaient établi et maintenu l'esclavage.
3. Qu'ils avaient commis des cruautés exceptionnelles dans leurs guerres contre les indigènes, et commis de grandes injustices à leur égard en temps de paix.
4. Qu'ils avaient été honteusement défaits dans leurs guerres contre les indigènes.
5. Que l'annexion était ardemment désirée par les indigènes; qu'elle assurerait la paix avec eux dans le Transvaal, et préviendrait ainsi des troubles dans nos autres colonies.

Nous passerons en revue chacune de ces assertions à son tour, et tâcherons de voir si elles sont vraies, ou fausses.

La première clause du mandat de Shepstone pose comme condition d'obtenir la sanction populaire avant de passer à l'annexion. La seconde clause montre clairement que l'annexion, si elle était désirée, ne devait pas être soudaine, ne devait pas se faire avec impétuosité, mais devait être considérée comme un objet de négociation et d'arrangement, car elle considère le peuple qui désire être annexé, comme exigeant des conditions qui limiteraient tellement le pouvoir de la Couronne, que celle-ci ne pourrait acquiescer à son désir. Dans ce cas, l'annexion ne devait pas avoir lieu.

Personne ne prétend que le Volksraad (ou législature) du Transvaal ¹⁾ ait sanctionné l'annexion, quoique Sir Théophile Shepstone insistât pour obtenir cette sanction. Personne n'ose soutenir que des assemblées publiques, ou meetings, se soient tenues en faveur de l'annexion. Le Commissaire dit que les pétitions, requêtes et lettres qu'il avait reçues, ainsi que ses rapports personnels avec les habitants lui avaient donné la conviction qu'une grande partie du peuple désirait l'établissement de l'autorité et du gouvernement de S. M. Comme il résidait à Prétoria, ville qui ne compte que 2000

¹⁾ Une nation ayant une législature populaire ne peut être considérée avoir fait connaître son opinion à un autre gouvernement que par la voix de son parlement; et le Volksraad du Transvaal était tout à fait opposé à l'intervention de la Grande-Bretagne.

„L'Afrique méridionale" par Anthony Trollope, vol. 2 p. 51.

vent amenés par leurs parents pour les mettre en apprentissage. Ce temps d'apprentissage écoulé, ils sont libres de se rendre où ils veulent, mais ils restent ordinairement au service du fermier qui les a élevés. Pour moi, je crains le travail forcé, je ne l'aime pas. Appelez-le système d'apprentissage, système de coolis, ou comme vous voudrez, il est toujours l'occasion de graves abus, et n'est souvent qu'un esclavage déguisé. Nous ne pouvons certainement pas prétendre que nous ayons le droit d'annexer le Transvaal afin d'empêcher le travail forcé, quand nous venons de l'introduire dans notre dernière acquisition, l'île de Chypre. Nous avons sanctionné depuis tant d'années le détestable système des coolis dans la Guyane anglaise, au Natal même, dans d'autres de nos possessions; et il n'y a pas de cruauté commise par les Boers envers leurs apprentis, qui approche des traits d'inférieure barbarie qu'un juge anglais a rapportés à propos du maudit trafic des Coolis dans notre propre colonie de la Guyane¹⁾.

C'est seulement en s'appuyant sur le principe, que quelques Anglais voudraient bien rendre populaire de nos jours, que ce qui est un vice chez l'habitant d'un autre état peut être une vertu chez un Anglais, que c'est la mission de l'Angleterre d'enlever la paille dans l'oeil des nations du monde (quoique la poutre qui se trouve dans le sien propre rende l'opération fatigante et désagréable); c'est seulement, dis-je, en s'appuyant sur ce principe, que nous pouvons condamner les Hollandais du Transvaal de suivre notre exemple.

Nous arrivons maintenant au troisième grief, c'est-à-dire que les Boers ont exercé en temps de guerre des cruautés envers les naturels, et se sont rendus coupables d'injustices exceptionnelles à leur égard en temps de paix.

Il n'y a pas de doute que partout où sévit la guerre, le parti qui a le dessus ne se rende souvent coupable de cruautés envers les vaincus; et dans des guerres avec des peuples sauvages, les barbaries habituelles des sauvages éveillent quelquefois la soif de vengeance. La guerre n'est qu'une chose brutale, et nos propres mains sont trop couvertes de sang pour nous permettre de jeter la pierre à d'autres peuples²⁾. Même en 1851, M. Adderley disait dans le grand débat sur la guerre contre les Cafres, auquel j'ai fait allusion: „La conduite des Boers envers les Cafres ne nous présente pas une manière de faire la guerre plus atroce et plus barbare, que celle que nous mettons en pratique à la

¹⁾ Le nouvel Esclavage. Histoire des émigrants indiens et chinois dans la Guyane anglaise, par Joseph Beaumont, ancien premier juge de la Guyane anglaise.

²⁾ Depuis que ces paroles ont été écrites, nous nous sommes servis des sauvages Swazies contre Secocoeni, et cela avec des résultats révoltants. La guerre actuelle contre les Basutos ne nous permet guère de nous vanter de notre manière d'agir à l'égard des naturels de l'Afrique méridionale.

frontière de la Colonie du Cap, sous les ordres de Sir Harry Smith, représentant de Sa Majesté.

Dans les mesures pratiques de gouvernement à l'égard des indigènes en temps de paix, la Colonie du Cap nous donne un noble et bel exemple. Dans les vingt-cinq dernières années, on a élevé lentement mais sûrement le niveau social de la population de race noire. Les indigènes ont été traités avec bonté et justice; l'éducation a été donnée à leurs enfants, et ils acquièrent graduellement des habitudes régulières d'industrie et d'activité. C'est là une oeuvre dont nous pouvons être fiers. Mais nous devons comparer des choses semblables, et si nous mettons en présence le traitement des indigènes au Transvaal et au Natal, il n'y aura pas grande différence, et cette différence ne sera pas toujours en notre faveur.

Portons pour quelques instants notre attention sur notre manière de gouverner les indigènes au Natal, où nous exerçons l'autorité onze ans avant que le gouvernement hollandais se fût établi au Transvaal. La plupart de ces indigènes sont des Zoulous, et il n'y en a pas moins de 320,000. Ils sont placés sous le régime de ce que nous appelons la loi des Cafres. Nous ne les forçons pas de travailler, nous leur permettons d'avoir autant de femmes qu'ils veulent, et de vivre dans l'oisiveté, tandis que leurs malheureuses femmes sont traitées en esclaves, et qu'ils les achètent ou les vendent. Là s'arrête leur liberté, car le meurtre ne leur est pas permis, et nous ne leur permettons pas de voler si nous pouvons l'empêcher.

Pour mieux vous faire comprendre notre manière de gouverner, il faut que je vous raconte l'histoire de deux chefs, Mattyana et Langalibeele.

Un jeune chef Zoulou, nommé Mattyana, fut accusé d'avoir commis un meurtre, et M. Shepstone reçut l'ordre de l'arrêter. M. Shepstone ne croyait pas à cette accusation, mais invita le chef à se présenter devant lui. Celui-ci vint avec une escorte de 300 hommes. Les deux parties convinrent d'assister sans armes à cette conférence, mais M. Shepstone cacha un fusil sous sa redingote. Les hommes de Mattyana déposèrent leurs armes à quelque distance du lieu de l'entrevue, comme cela avait été convenu; quelques hommes de Shepstone, sur les ordres de celui-ci, s'éloignèrent secrètement et s'emparèrent des armes des Zoulous. Shepstone pensa que les Zoulous étaient aussi perfides qu'il l'était, et crut apercevoir sous leurs peaux de léopards, la poignée de leurs courtes assagaies (javelots à pointe de fer). Une querelle s'en suivit; des coups furent portés de part et d'autre; Mattyana s'écria qu'il était trahi; Shepstone déchargea son fusil au-dessus des têtes des Zoulous, qui se retirèrent, pour courir à l'endroit où ils avaient laissé leurs armes, mais ne les trouvèrent plus; alors les Anglais armés firent feu sur les Zoulous désarmés et en tuèrent une trentaine.

Cette manière de punir un meurtre qui probablement

n'avait pas été commis, porta les fruits qu'on pouvait en attendre. Peu de temps après, des armes à feu prohibées furent vues dans les Kraals ou villages d'une tribu, au pied des montagnes du Drakenberg; les naturels refusèrent de les livrer, parce qu'elles appartenaient à leur chef Langalibele. Celui-ci fut deux fois sommé de se présenter aux autorités anglaises, mais il avait entendu parler de leurs procédés sommaires avec les chefs contumaces, et refusa. Le 4 octobre 1873, cinq mille soldats, sous les ordres du Lieutenant-Gouverneur en personne, envahirent le territoire de ce chef. Celui-ci prit la fuite, et sa tribu essaya de le suivre. Un petit corps d'Anglais les atteignit et les somma de s'arrêter, mais on répondit à la sommation par des coups de feu; trois Anglais et deux indigènes furent tués. Alors l'armée se répandit sur la contrée, incendia les maisons, fusilla tout homme pris les armes à la main, enleva femmes, enfants, bétail, poursuivit Langalibele et le fit prisonnier ainsi qu'un grand nombre de ses hommes.

Le chef fut jugé et condamné à un emprisonnement à vie, peine qui a été commuée en bannissement par le gouvernement de la mère-patrie; cinq cents de ses adhérents furent retenus en prison pendant une année, avant d'être jugés, puis condamnés à l'emprisonnement pour des termes variant de deux à vingt ans, sentence pire que la mort pour des hommes libres, accoutumés à vivre en plein air. Le gouvernement de l'Angleterre a aussi commué quelques-unes de ces condamnations, en disant que cette affaire eût dû être résolue par la police et non par l'armée.

Ainsi, nous avons détruit deux grandes tribus indigènes, parce que leur chef avait refusé de comparaître devant les autorités anglaises. Nous ne pouvons guère dire que, dans des circonstances analogues, nous gouvernions en temps de paix les noirs mieux que les Boers!

J'ai déjà parlé du quatrième grief, avancé pour justifier l'annexion du Transvaal, c'est-à-dire que les Hollandais avaient été honteusement battus par les indigènes dans leurs guerres. D'abord le fait est contourné, puis nous, qui avons fourni des armes aux indigènes et les avons soutenus dans leurs réclamations contre les Boers, étions les derniers qui pussions leur en faire un grief.

Le dernier, le plus fort argument était que l'annexion était ardemment désirée par les indigènes, qu'elle assurerait la paix avec eux dans le Transvaal, et préviendrait ainsi des troubles dans nos autres colonies.

On prétendait que les indigènes n'étaient pas hostiles aux Anglais, et que l'annexion du Transvaal nous épargnerait les horreurs d'une guerre imminente, qui, une fois éclatée, pourrait s'étendre à nos autres provinces. Nous voulions donc nous assurer contre des guerres avec les indigènes. Toute l'Afrique méridionale, disait-on, saurait que l'Angleterre était dans le Transvaal, et se réjouirait que l'Angleterre

eût soumis avec bienveillance ces méchants Hollandais. Alors le règne de la paix universelle et perpétuelle commençait décidément cette fois. Cependant, avant la fin de l'année 1877, nous étions en guerre dans la Cafrerie, et cette guerre, qui avait été causée par les fautes du gouvernement du Cap, est à peine terminée; l'année suivante nous massacrons hommes, femmes et enfants pour étouffer une révolte dans le Griqualand West; nous étions aussi en guerre avec les ingrats indigènes du Transvaal, commandés par Secocoeni lui-même, qui nous traitait comme si nous n'étions que des Boers, — et nous ne l'avons pas encore battu! Au commencement de la troisième année, nous étions en guerre avec les Basutos, et avec nos anciens amis et alliés, les Zoulous. Si nous avons pris le Transvaal aux Boers parce qu'ils faisaient la guerre aux indigènes, qui voudra avoir la bonté de nous le reprendre?

La guerre contre les Zoulous est justement un résultat de cette annexion. Avant d'en parler, que je vous dise encore quelques mots du Transvaal sous le gouvernement anglais. M. Shepstone lui-même écrit en date du 22 janvier 1878: „Les fermiers ont la ruine devant les yeux, et leur condition actuelle est pire sous le gouvernement de Sa Majesté que sous la république”. Mais plus que cela encore: les personnes mêmes qui avaient signé la pétition en faveur de l'annexion, et qui étaient la plupart Anglais, ont présenté une autre pétition à ce sujet; et comme ils y rappellent bien la fable des grenouilles demandant un roi; la grue remplaçant le soliveau.

„Sur la foi de la proclamation et adresse (de M. Shepstone en date du 12 avril 1877) et afin d'éviter des luttes et des désordres civils, nombre de vos pétitionnaires ont favorisé l'annexion et l'occupation militaire de la ci-devant république, ou y ont acquiescé..... Qu'il avait été pertinemment promis par M. Shepstone, quand il les a privés de leur indépendance, que vu la faiblesse inhérente alléguée de la république, le gouvernement anglais donnerait aux habitants de cet état, la sécurité et la protection qu'ils n'étaient pas en état de se donner eux-mêmes; que les tribunaux existants à l'époque de l'annexion seraient maintenus; que le Transvaal aurait un gouvernement séparé, avec ses propres lois et sa propre législature; que les lois alors en vigueur seraient maintenues jusqu'à ce qu'elles fussent modifiées par une autorité législative compétente; que tous les droits bona fide de propriété, garantis par l'ancien gouvernement, toutes les concessions, tous les contrats bona fide, seraient maintenus et respectés. Aussitôt que cela serait jugé convenable, des troupes de Sa Majesté entreraient dans le pays, non pour opprimer le peuple, mais pour montrer à ceux qui les entouraient que le changement dans la forme de gouvernement du pays donnait une grande et nécessaire augmentation de force, qui permettrait au gouvernement de Sa Majesté de s'acquitter de ses obligations.

Qu'en violation flagrante des promesses qui avaient été faites, et qui avaient disposé les habitants de la république à faire un essai pacifique du nouvel ordre de choses, les pétitionnaires trouvent après douze mois d'expérience du gouvernement de Sir Théophile Shepstone, qu'ils peuvent avancer les faits suivants, comme les plus marquants parmi ses violations de foi : En premier lieu : qu'il a complètement manqué de donner au peuple la protection promise contre les indigènes, et qu'il est même maintenant forcé d'appeler des volontaires pour faire ce qui devrait être fait par les troupes de l'empire, pour étouffer la rébellion qui dure encore de Secocoeni, et pour la suppression de laquelle on avait prétendu que l'entrée seule de troupes anglaises suffirait. Les pétitionnaires déclarent, qu'en général, pour ce qui concerne la question des indigènes, l'état actuel du pays est bien plus critique que sous l'ancien régime. Qu'en violation de la promesse de maintenir les tribunaux existant légalement à l'époque de l'annexion, M. Shepstone a aboli arbitrairement par une proclamation le mode de jugement par le jury, tel qu'il existait dans les anciens tribunaux de Landdrost et Heemraden de ce pays, et a établi un nouveau tribunal suprême, avec un système tout à fait inconnu de procédure, avec un seul juge au lieu de trois (comme l'ancien gouvernement l'avait accordé), et malgré l'acceptation de ces fonctions par un second juge, sinon par un troisième ; les pétitionnaires se plaignent en outre que les fonctions des employés de la prison civile et de la police civile ont été usurpées, même dans l'édifice du tribunal suprême, par l'autorité militaire, sous les ordres de l'Administrateur. Que la législature du pays a été dissoute, et qu'aucune assemblée représentative et délibérante ne lui a été substituée, quoique cela eût été promis dans la proclamation de Son Excellence du 12 avril 1877. Que les lois du pays sont changées par une simple proclamation ou communication du gouvernement, et cela sans qu'on ait aucune perspective qu'une constitution politique soit accordée au pays. Que concernant la promesse que les troupes ou les autorités ne commettraient pas d'oppression, les pétitionnaires se plaignent que, dans une réunion tenue à Prétoria au retour de leurs députés de l'Angleterre, des canons furent tournés contre l'assemblée, et les troupes furent tenues sous les armes pour l'intimider."

Ainsi, des soldats au lieu de police, le gouvernement représentatif aboli, les lois changées par une simple proclamation, l'intimidation par les troupes ! Voilà vraiment du chauvinisme avec la vengeance. Parlez-moi de tyrannie russe après cela ! Maintenant l'homme raisonnable qui lira l'histoire de ces événements ne pourra guère avoir de doute que l'annexion du Transvaal, le comble de notre persécution des Hollandais pendant soixante-treize ans, ne soit une faute énorme.

La guerre contre les Zoulous résulta directement de cette annexion. Ses causes sont si présentes à notre mémoire à

tous, que je n'ai guère besoin de m'y arrêter; mais je pense que plus nous réfléchirons à cette guerre, plus nous saurons la vérité à cet égard, plus aussi nous serons stupéfaits. Pendant vingt-deux ans, Cetewayo avait toujours eu des relations d'amitié avec le gouvernement du Natal. Sir Théophile Shepstone lui a rendu au moins trois fois visite. Ce fut M. Shepstone qui, le 1^{er} septembre 1873, accompagné de 400 soldats, comme garde d'honneur, et de deux pièces de canon pour tirer des salves, assista à la cérémonie du couronnement de ce prince. De toutes parts, des indigènes venaient au devant de lui, et le recevaient avec les plus grands témoignages de satisfaction et de gratitude." L'impression faite sur lui par Cetewayo, dans cette intéressante et importante visite, fut qu'il était infiniment supérieur à tout autre chef indigène qu'il eût jamais rencontré. Son port est noble, et il a beaucoup d'habileté et une grande force de caractère. Il fut tout à fait franc et droit dans toutes ses relations personnelles. M. Shepstone était convaincu qu'il était trop âgé et trop corpu lent pour jamais aspirer à la gloire des armes, et que la tribu des Zoulous était matériellement moins à craindre que lorsque les Anglais s'emparèrent du Natal.

Et qu'est-ce qui a changé tout cela? Pourquoi envoyons-nous maintenant de grands corps de troupes contre cet homme? Pourquoi sommes-nous sur le point d'envahir son pays et de le châtier, lui et son peuple? Que nous a-t-il donc fait pour mériter ce traitement de notre part.

Il serait difficile de donner une réponse honorable et satisfaisante à ces questions. M. Shepstone avait annexé le Transvaal depuis qu'il avait couronné Cetewayo; les intérêts hollandais étaient devenus des intérêts anglais, et un changement s'était opéré dans sa manière de voir. Il avait découvert qu'il avait eu tort, lorsqu'il croyait que les torts étaient du côté des Hollandais; que les réclamations des Hollandais, que Shepstone avait déclaré à Cetewayo être injustes, étaient justes et équitables; et l'année dernière, même lorsque des Commissaires indépendants, nommés par nous-mêmes, déclarèrent que les réclamations du chef des Zoulous étaient justes, l'Administrateur anglais refusa de lui laisser recueillir les fruits de cette sentence en sa faveur.

Il ne faut pas s'étonner que Cetewayo fût indigné de ce changement subit et intéressé de notre conduite à son égard, et qu'il en fut irrité, comme des Anglais (qui ne voudraient pas passer pour des sauvages) l'auraient été si on les avait traités de la sorte. Cependant il ne nous déclara pas la guerre et ne toucha pas à nos possessions.

Tout à coup, Sir Bartle Frere découvrit que l'armée des Zoulous, leur plus ancienne institution, et que Cetewayo avait commandée pendant vingt-deux ans, sans que nous en eussions jamais souffert, était un danger permanent, et il versa ainsi de l'huile sur le feu pour l'éteindre. Il envoya à Cetewayo des sommations, auxquelles il savait bien que celui-

ci ne se soumettrait jamais de plein gré, et lui déclare à la légère et perfidement la guerre.

Cetewayo est payen et sauvage, Sir Bartle Frere est Anglais et chrétien; mais si les paroles et les lettres qui ont été échangées entre eux étaient pesées par un juge impartial, celles du chef sauvage seraient trouvées les plus chrétiennes.

Mais la guerre va son train. Nous avons envahi leur pays, et les Zoulous, en se défendant, nous ont tué 2,500 hommes, tandis que nous avons maintenu notre prestige en leur en tuant trois fois autant. Cetewayo n'a pas cherché à se venger sur nous en envahissant le Natal, même lorsque ce pays était à sa merci.

Il a même envoyé des messagers pour demander la paix, mais Sir Bartle Frere a refusé de les recevoir ¹⁾. Que voulons-nous donc? Est-ce pour rendre ces Zoulous chrétiens par la violence, que nous allons poursuivre cette guerre maudite et honteuse? Devons-nous répandre parmi eux ce que nous sommes convenus d'appeler les bienfaits de la civilisation? Ah! ils peuvent bien les craindre, ces bienfaits! - La chrétienne Angleterre n'a que trop de reproches à se faire pour la civilisation qu'elle a infligée à des peuples sauvages. Trop souvent, elle n'a baptisé des hommes au nom du Christ que pour en faire des enfants du démon; trop souvent des maladies funestes, et le goût dépravant des boissons fortes a accompagné l'introduction de la Bible.

Mais je le demande encore, que voulons-nous dans cette affaire? Si nous étions poussés par la crainte de l'armée des Zoulous, et que nous la considérassions comme une menace permanente, n'aurions-nous pas pu, aux frais de la côte déjà entraînée dans cette guerre, fortifier notre frontière du côté du pays des Zoulous, de manière à empêcher Cetewayo d'envahir, s'il le voulait, notre province de Natal avec quelque chance de succès? Quand une centaine de soldats anglais, retranchés derrière quelques fascines, peuvent repousser l'élite de son armée, il était certainement au pouvoir de nos ingénieurs militaires de faire ce que je dis!

Mais la vérité est, nions-le si nous le pouvons, que l'Angleterre a été prise dernièrement d'une fièvre de conquête, et Sir Bartle Frere avait conçu le vain projet de fonder un second empire des Indes au Sud de l'Afrique. Je me réjouis de ce que notre gouvernement semble enfin ouvrir les yeux là-dessus, et qu'on nous épargnera les soucis, les dépenses et l'injustice de nouvelles annexions de pays, même pour

¹⁾ Le correspondant du Daily News communique ce qui suit dans le numéro du 9 juin — Durban, 18 mai. Cetewayo exprima sa surprise de la manière dont on le traitait; il a réitéré qu'il ne désirait pas la guerre, dit qu'il n'avait pas cherché cette querelle, et qu'il désirait vivre en paix comme fils de l'homme blanc. Il croyait que ce qui se faisait contre lui avait lieu sans la sanction de la reine d'Angleterre. Il serait à désirer que c'eût été le cas.

„des frontières scientifiques.” Il serait à désirer que les instructions de Sir Garnet Wolseley, qui sont tenues si secrètes, contiennent l'ordre de faire la paix, sans verser une goutte de plus du sang des Zoulous.

J'ai fini ma tâche; je voudrais seulement vous dire encore quelques mots sur l'avenir de ce grand pays au Sud de l'Afrique, de la partie du moins que nous sommes chargés de gouverner: pays aussi grand que le royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, la France, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, la Belgique, la Prusse et la Suisse réunis, et contenant une population d'environ deux millions d'habitants, noirs et blancs. Lord Carnarvon, qui a montré qu'il avait réellement à coeur les meilleurs intérêts du pays, quoiqu'il ait été trompé par ceux qu'il avait choisis, a proposé un plan de confédération pour les diverses colonies de l'Afrique méridionale; son projet a été approuvé par les deux Chambres du Parlement. Comme la plus grande partie de notre législation actuelle, c'était une simple mesure d'approbation. Les colonies Sud-africaines ne voulurent pas l'adopter, et il y a en effet de grandes difficultés à ce qu'un tel projet réussisse. Au Cap, on a un gouvernement réellement représentatif, et le suffrage presque universel pour les hommes noirs ou blancs. Au Natal, l'autorité absolue du Lieutenant-Gouverneur n'est modifiée que par un petit conseil législatif, dont une partie des membres seulement sont élus par le peuple. Au Transvaal, il y a un Administrateur qui, dans la pratique, est un monarque absolu et peut être un tyran. La république d'Orange ne peut guère désirer d'avoir affaire avec nous, quand elle voit les funestes conséquences de notre mauvaise administration. Si la confédération doit sauver l'Afrique, je crains que nous ne le voyions pas. Il serait à désirer que nous pussions être vraiment sages, que nous reconnussions le précédent de la souveraineté du fleuve d'Orange, pour nous tirer de la fausse position où nous nous trouvons au Transvaal; ou mieux encore, que, du consentement des deux parties, nous fassions du Natal et du Transvaal un état indépendant, uni, se gouvernant lui-même et que nous nous débarassions ainsi d'un seul coup, de la honte de notre mauvaise action, et de ces guerres et rumeurs de guerres continuelles qui nous fatiguent et nous harassent.

Nous pouvons battre les Zoulous après une guerre plus ou moins sanglante, mais nous ne leur auront pas inspiré des sentiments aussi bienveillants qu'avant l'annexion du Transvaal. Nous pouvons envoyer nos dragons pour en imposer aux Hollandais, mais cela ne fera pas de ces républicains, si injustement traités, des sujets loyaux de la reine Victoria. La paix à des conditions honorables avec les Zoulous, voilà tout ce que nous avons le droit d'exiger, car nous sommes les agresseurs. La restitution aux Hollandais du territoire que nous leur avons enlevé, le rétablissement du gouvernement que nous avons renversé: voilà la seule ligne de conduite

que nous avons à suivre à l'égard des Hollandais. J'espère que, quand les troubles actuels seront passés, le ministère enverra une forte Commission d'hommes indépendants et capables, — des hommes exempts de préjugés coloniaux et de traditions militaires, choisis parmi les meilleurs, les plus sages enfants de l'Angleterre, qui examineront patiemment, soigneusement, sans passion, tous les faits en litige, et dresseront un plan de gouvernement pour tous les Etats avec lesquels nous avons affaire; un plan qui puisse être mis loyalement en pratique et par lequel droit et justice soient également assurés aux blancs et aux noirs.

Car soyons assurés d'une chose, c'est que, dans les relations entre peuples, civilisés ou sauvages, le droit et la justice sont toujours ce qu'il y a de mieux. L'histoire ne nous montre que trop souvent les terribles conséquences des relations entre la race blanche et les races de couleur de l'humanité; mais l'histoire d'Angleterre peut aussi nous citer du moins un cas, où l'homme blanc et l'homme rouge, se fiant l'un à l'autre, conclurent un traité qui ne fut jamais violé, et dont les effets bénis se font encore sentir, quoique deux siècles se soient écoulés depuis lors. L'Angleterre a beaucoup fait dans les derniers temps pour les peuples indigènes. Elle s'est purgée à la fin des crimes odieux de la traite des noirs et de l'esclavage. Ce dont elle est le plus fière, c'est que l'attouchement du sol anglais fasse tomber les chaînes de l'esclave — que des hommes libres seuls puissent respirer son air. Elle s'est déclarée elle-même la protectrice et l'amie des peuples de couleur; elle a montré sa foi pratique dans la fraternité universelle. N'est-elle pas assez forte ni assez courageuse aujourd'hui, pour reconnaître qu'on lui a fait commettre de criantes injustices dans ces querelles avec les Hollandais et les Zoulous, et cela contre ses plus intimes convictions? Ne montrera-t-elle pas aux nations du monde que son honneur lui est plus cher que la vengeance; que la justice et la miséricorde, la droiture et la vérité sont des facteurs plus justes et plus puissants dans les relations humaines, que tout ce qu'une guerre trois fois maudite peut donner.

31 mai, 1879.

Note. Au Transvaal nous avons semé le vent et moissonnons la tempête. Il n'est pas encore trop tard pour le peuple anglais d'empêcher la continuation de l'injustice flagrante commise en son nom envers les Boers. Il n'y a pas de doute que des Commissaires ne soient plus propres que des généraux à faire face aux difficultés, et il serait bien plus compatible avec la vraie gloire de l'Angleterre, si elle reconnaissait ses torts et les réparait, que d'écraser un peuple petit, il est vrai, mais brave, qui s'est soulevé au nom de la liberté.

21 janvier, 1881.